08 août 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CNR MET EN SERVICE SON 1er PARC PHOTOVOLTAÏQUE DANS LE LOT À GRAMAT

Les 11 520 panneaux solaires viennent de produire leur tout premier kWh depuis le 23 juillet dernier. CNR confirme son implantation territoriale en faveur de la transition écologique avec son tout premier parc photovoltaïque dans le Lot à Gramat.
D'une puissance de 5 MWc, sur une surface de 8 ha, il permettra de produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 2 900 habitants, chauffage compris. Ce parc injecte ainsi ses premiers kWh depuis fin juillet, après des travaux qui se sont étalonnés sur une année.
Lauréat en 2017 de l'appel d'offre national de la Commission de Régulation de l'Energie pour les installations photovoltaïques au sol de grande taille, ce nouveau parc vient illustrer l'engagement de CNR dans les énergies d'avenir, avec et au service des territoires.

Gramat, ville engagée dans la transition écologique

Le Parc photovoltaïque de Gramat, lauréat en 2017 de l'appel d'offres national de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) pour les installations photovoltaïques au sol de grande taille, est devenu le tout premier projet de CNR à voir le jour dans le département. Il illustre l'engagement commun de CNR et de la municipalité dans la transition énergétique.

Les travaux se sont étalonnés sur une année environ avec l'installation de **11 520 panneaux photovoltaïques.**

Les premiers kWh ont été injectés sur le réseau depuis **le 23 juillet**. La mise en service définitive du parc sera effective en **septembre**, après les phases de test.
Avec une **puissance installée de 5 MWc**, le parc de Gramat permettra de produire annuellement 7 GWh, ce qui correspond à la consommation électrique de près de **2 900 habitants**.
Le développement du parc de Gramat représente **un investissement de 4,6 millions d'euros.** La Caisse des dépôts et consignations entrera au capital de la société porteuse du projet à hauteur de **50%** en septembre.

La réussite d'un projet mené collectivement, en phase avec le territoire

Pour chaque projet d'implantation d'énergies renouvelables, CNR établit un lien étroit avec les acteurs locaux. A Gramat, cela s'est traduit par :

- un recours à des entreprises locales, nationales et européennes pour la construction du parc : SUNPOWER France (Toulouse) pour la production d'une partie des panneaux ; INEO MPLR basé à Toulouse, mandataire d'un groupement d'entreprises rassemblant NIDEC (pour les onduleurs) et AXIAL (pour les structures), et des sous-traitants locaux : BARON (Gramat) pour les terrassements, les VRD et l'ensemencement ; CLOTURES ARES ET INNO TP (L'Union) pour la pose des clôtures et portails ; GARRIGOU (Groléjac) pour les réseaux électriques, MONTASTIER (Le Bugue) pour le renforcement du réseau depuis le poste source.
- un impact favorable pour l'hôtellerie et la restauration, pendant la durée du chantier.

Les points forts du Parc photovoltaïque de GRAMAT :

- situé au droit de l'ancienne décharge municipale à l'abandon, ce projet photovoltaïque permet de valoriser un délaissé foncier et de participer à la réhabilitation du site.
- La collectivité a pris à sa charge la réhabilitation de la décharge qui était installée sur ces lieux. Ces travaux ont consisté à récupérer certains déchets et à concentrer les autres sous un dôme principal recouvert d'une bâche géotextile imperméable. Les eaux de ruissellement sont récupérées via un fossé périphérique et un bassin de rétention.

CONTACTS PRESSE
CNR Siège- Quentin Péchoux : 04 26 23 17 87 / q.pechoux@cnr.tm.fr
Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

Le parc en chiffres

Surface clôturée du parc	8 ha
Puissance installée	5 MWc
Technologie photovoltaïque	11 520 Panneaux de 435 Wc unitaire en silicium cristallin sur structures fixes
Production annuelle estimée	7 GWh
Equivalence annuelle de consommation électrique domestique (pour une consommation de 2 400 kWh/an/habitant)	2 900 habitants
Investissement prévu	4,6 M€
Durée d'exploitation	30 ans
Tonnes de CO2 évitées par an*	4 660*

* source RTE 2014 : en comparaison avec une centrale au fioul (0,67 t de CO2/MWh)

Un projet illustrant la stratégie engagée de CNR dans le solaire innovant

Producteur d'hydroélectricité, son premier métier, CNR a fait le choix stratégique dès le début des années 2000 de se diversifier dans les autres énergies renouvelables. Elle a mis en service sa première centrale photovoltaïque, en 2008, sur le toit de sa centrale hydroélectrique de Bollène (Vaucluse) et a développé depuis 28 centrales solaires (comprenant le parc de Gramat) totalisant une puissance installée de plus de 90 MWc (mégawatts-crête).

Aujourd'hui, CNR axe ses développements vers de nouvelles formes de solaire :

- en s'orientant vers des nouvelles technologies moins « gourmandes » en foncier, comme le solaire vertical, ou linéaire, avec un projet en cours sur les digues de CNR à Sablons,
- en développant des projets conciliant énergie, agriculture et environnement, à l'image du parc solaire flottant sur le lac d'irrigation de la Madone, dans le Rhône, récemment mis en service.

A propos de CNR

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1 360 collaborateurs, elle produit chaque année près de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité. En tant qu'entreprise laboratoire des énergies du futur, CNR innove pour favoriser un mix énergétique français plus diversifié et décentralisé.

CNR compte atteindre en France et en Europe une puissance installée d'au moins 4 000 MW d'ici à 2020 dans les 3 énergies pour s'inscrire pleinement dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Le capital de CNR est majoritairement public : la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50% des actions ; ENGIE, actionnaire de référence, 49,97%.

CONTACTS PRESSE

CNR Siège- Quentin Péchoux : 04 26 23 17 87 / q.pechoux@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel